Déclaration préalable CAPD du 27 mars 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le 22 mars, Jeudi dernier, nous étions en grève : mobilisés, déterminés afin de défendre nos droits et notre statut de fonctionnaires (tous ministères confondus), mais aussi pour affirmer que la fonction publique, attaquée de toutes parts, doit être préservée et renforcée pour assurer et conserver la cohésion sociale dans notre pays.

Aujourd'hui, cette première instance paritaire, traitera de permutations, allégements de service, congés ou stages de formation : liste alléchante de droits acquis au sein de la fonction publique qui sont, comme vous le savez, gravement menacés.

Monsieur L'inspecteur d'Académie, si nous sommes attachés à notre statut protecteur, nous ne sommes pourtant pas les nantis dont on parle trop souvent dans la presse et les médias.

Oui, nous souhaitons «bouger», changer ou parfaire notre parcours professionnel ou encore faire reconnaître des problèmes de santé, rendant difficile l'exercice de notre métier.

Nous revendiquons globalement une meilleure reconnaissance de notre métier d'enseignant et bien sûr de meilleures rémunérations, pour toutes et tous, sans recours au mérite.

Le SNUIPP-FSU souhaite et veillera donc, ce jour, à ce que les discussions aboutissent à une réelle prise en compte des situations des personnels et de leurs légitimes aspirations.

Nous vous remercions de votre écoute et de votre attention

Les commissaires paritaires du SNUIPP-FSU du Jura